

## Procès-verbal n° 10 de la réunion du Conseil d'Administration du 08 décembre 2014

**Présents :** Mmes B. Bresmal, I. Delrue, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), A. Geurten, J. Nivarlet, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés :** J. Ringlet (*raison médicale*); C. Porphyre (*Raison médicale*); P. Flament (*Raison médicale*); B. Scherpereel (*Raison professionnelle*)

*La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes*

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24/11/2014**

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2014 publié dans la newsletter 559 du 05/12/2014 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration. Toutefois il convient de préciser qu'au point 10.3, le vote qui a eu lieu lors de la réunion avec les clubs des divisions nationales est postérieur à la réunion du conseil d'administration.

### **2. Suivi des décisions du CDA**

#### **2.1. Suivi des décisions des dernières réunions du CDA**

Les membres du CDA ont pris connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général

### **3. Assemblée générale du 29 novembre 2014**

#### **3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale**

Une adaptation est demandée par le groupement des parlementaires de Liège :

- Des membres (le papa de Laurent Beck, Philippe Stollenberg, la maman d'Yvan Fassotte, Tony Gérardon) n'ont pas été cités et renseignés lors de l'énumération. Ils seront repris dans le prochain PV de l'AG.
- Jean-Pierre VANHAELEN doit être renseigné présent
- Le vote page 5 laisse penser qu'il s'agit d'un vote négatif du Rapport de la Commission Financière, or il s'agit d'un vote négatif pour l'application éventuelle d'une indexation.
- Le rapport est approuvé moyennant les adaptations reprises ci-dessus.

Les adaptations 2 et 3 ont été reprises dans le procès-verbal publié sur le site.

#### **3.2. Bilan**

Le conseil d'administration se réjouit de la bonne tenue et des résultats enregistrés

Certaines réactions ont été enregistrées au sujet de la création de départements par le CDA et ce nonobstant des dispositions de l'article PA 65.

Le conseil d'administration déplore que le point concernant l'indexation du TTA n'ait pas recueilli un avis favorable.

L'approbation des principes de la réforme des compétitions nationales permettra au conseil d'administration de présenter un important dossier à l'assemblée de mars 2015.

### **3.3. Suivi des décisions de l'AG**

Le budget sera adapté en fonction du vote négatif intervenu au sujet de l'indexation du TTA.

#### **3.3.1. Réforme des compétitions nationales**

Un courrier a été adressé à la VBL lui notifiant les décisions de l'assemblée générale et une première réunion du comité de concertation est programmée le 11 décembre 2014.

#### **3.3.2. Fonds des jeunes et 3&3**

Compte tenu de la décision de reporter le versement de l'indemnité du fonds des jeunes pour le 3&3 et les difficultés rencontrées pour trouver une solution uniforme et cohérente dans toutes les provinces, le conseil d'administration opte pour l'idée est de subsidier les clubs sur la base des listes mécanographiques, arrêtée au 31/10/2014. Le paiement (une indemnité payée par tranche de 8 joueurs et par équipe inscrite active d'octobre jusqu'à la fin de la saison) interviendra en avril 2015. Il s'agit d'une solution transitoire pour la saison 2014-2015. Le CDA rédigera une proposition par la suite.

#### **3.3.3. Publication des modifications des statuts de l'ASBL**

Le secrétaire général fera le nécessaire pour la publication au Moniteur belge.

## **4. Gestion et suivi des décisions des organes de l'AWBB**

### **4.1. Commentaires sur les PV des organes provinciaux**

LGE : Il est constaté que les PV du CJP ne sont pas publiés dans les temps. Contact sera pris avec le secrétaire.

NAM : D'une façon générale, la manière d'organiser le 3&3 dans les clubs n'est pas respectée. Un rapport a été établi.

HAI : Finales coupes à Mons Arena. Commentaires concernant les matchs à bureaux fermés

BBW : Contrôle fiscal d'un club. Un courrier a été expédié.

## **5. Informatisation**

### **5.1. Etat de la situation au niveau AWBB**

- AWBB : Administratif -Tout est en ordre – Passage à la version 8 d'Odoo : tests le 16 ou le 18/12. Par la suite tests et envoi des priorités.
- Sportif : calendrier & résultats : l'installation est prévue cette semaine
- Comptable (gestion des notes de frais) : Problème résolu au niveau de la tva – login et mot de passe à attribuer – déterminer les approbations
- Publication des décisions judiciaires : sont placées en priorité – paraîtront dès la version 8 installée.

### **5.2. Etat de la situation au niveau FRBB (résultats)**

Un différend existe en phase de production avec Infomat suite à certaines petites corrections à apporter  
Pour les résultats de la D1, le secrétaire général prendra contact avec son homologue de la Scoore league.  
Accès des membres du CDA

## **6. Assemblée générale du 29 mars 2015**

### **6.1. Relevé des propositions statutaires**

Les sujets de modifications envisagées doivent être transmis immédiatement à la Commission législative pour le 8/12

#### ADMINISTRATIF

- Proposition du CDA d'inclure le département mini basket dans les statuts au PA70
- Décisions du CDA de création des départements et composition des départements sans l'avis des parlementaires
- 75 bis : permettre l'inscription des équipes de jeunes pour les matricules bis
- Augmenter le nombre de signataires – financier (4) – calendrier (2 jeunes et seniors) et limiter les compétences

#### FINANCIER

- Suppression des vérificateurs régionaux compte tenu de la présence de l'expert-comptable

#### JUDICIAIRE

- Sommes dans l'attente du rapport du conseil général judiciaire.
- Contrôle des recevabilités des plaintes adressées aux procureurs.

#### COMPETITION

- Suppression du forfait pour absence des délégués
- Statut des coaches
- PC90 – PC90bis (procédure à préciser)
- Espoirs sportif
- 73.4

## **7. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **7.1. Dossier Charleroi-Ravens**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que le CDA examine les montants réclamés par le club. Le principe d'une réunion avec le club est décidé. Les documents de mutation des membres non-joueurs seront demandés au secrétariat général.

### **7.2. Club Prayon – Demande de désaffiliation administrative – Sgobba )**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que la joueuse, qui a presté 3 matchs dans son ancien club, puisse rejoindre le club de Prayon à la suite d'une grave divergence de vue avec son ancien coach. Les membres du conseil d'administration décident de refuser la désaffiliation administrative de la joueuse qui est en contradiction avec les statuts.

## **8. Exercice des compétences judiciaires du CDA**

### **8.1. Evocation de la décision du CJP BBW**

Suite à la demande du comité provincial de Bruxelles-Brabant-wallon, il est décidé de demander les motivations des décisions dans le dossier 14-15/021.

Le département juridique est chargé du suivi de la décision.

## **9. Dossiers administratifs**

### **9.1. Dossier Ethias**

Le contrat de sponsoring a été signé par tous les présidents à la date du 17/11/2014. Les membres du CDA ont reçu une copie de la convention.

Ils ne formulent aucune remarque.

### **9.2. Plan-programme 2015.**

Le plan établi par le Directeur technique, a été envoyé comme demandé par l'ADEPS, le 31/10/2014. Les membres du CDA ont reçu une copie du dossier.

Ils ne formulent aucune remarque et remercient le directeur technique pour le travail effectué.

## **10. Activités des départements**

### **10.1. Département championnat**

#### **10.1.1. Questions diverses**

Matches à bureaux fermés : Le CDA décide que les accompagnants du club visiteur auront accès aux installations compte tenu qu'il s'agit d'enfants mineurs d'âge.

### **10.2. Département coupes**

#### **10.2.1. Désignation des organisateurs des ½ finales des coupes AWBB**

Les membres du conseil d'administration approuvent la proposition du département

#### **10.2.2. Désignation des organisateurs des finales des coupes AWBB**

Les membres du conseil d'administration approuvent la proposition du département

### **10.3. Département arbitrage**

Le département rappelle que la saison prochaine la modification des 24/14 secondes sera effective dans toutes les compétitions régionales, provinciales jeunes et seniors.

## **11. Calendrier**

### **11.1. Bilan des présences des membres du conseil d'administration**

#### **11.2.**

21/11 JP VanHaelen : inauguration salle Toussaint legaer

28/11 : JP Vanhaelen le 28/11 Engis – inauguration de la salle

06/12 : I Delrue & JP Delchef : Conférence de presse à Natoye pour la création de la section handysport

1/12 : LL Tournoi du Shape

### **11.3. Programme des prochaines semaines**

18/12 Eurocup Belfius Namur & Braine Castorettes

26, 27, 28 décembre tournoi à Courtrai

## 12. Divers

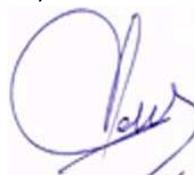
- 12.1. M Collard : fait part de l'organisation de réunions décentralisées Liège. Le CDA sera représenté.
- 12.2. M. Collard : fera l'examen du tableau comparatif Ethias au niveau des assurances
- 12.3. M. Collard : fait écho du résultat contrôle fiscal FRBB
- 12.4. I Delrue : Formation 4c4 à 11/1 Excelsior – 24/1 Libramont – 7/2 Boninne – Peruwelz 18/1 – Liège ?
- 12.5. L. Lopez : PA106 – Un membre suspendu qui coache irrégulièrement. Intervention du CDA
- 12.6. J Nivarlet : Tournoi de Saumur – accord CDA
- 12.7. A Geurten : Tournoi de Courtrai
- 12.8. JP Vanhaelen : Contrats Partenamut – Mobistar. Les copies des contrats seront publiés dans la dropbox.

La réunion se termine à 22 heures

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général